Notation des clubs en fin d’année :

1. Le président du club valide ou non le projet de chaque élève grâce à son onglet « notation »  
   Règles :

* Un PA est toujours validé

1. L’évaluateur du club va verrouiller la validation des projets et donner une note globale au club  
   Règles :

* La validation des projets verrouillé des 2 cotés mais l’évaluateur peut ponctuellement les déverrouiller.
* Seuls les PR+ n’ont pas de note
* Par défaut, la note du club est attribuée à chaque membre

1. Le président à la possibilité de réaffecter des points entre les membres du club

Règles :

* La sommes des points de tous les membres doit être égale à la note du club multiplié par le nombre de membre (les PR+ ne comptent pas)

1. L’évaluateur verrouille les notes

Affectation automatique de fin d’année

1. Chaque élève souhaitant aller dans un club l’année suivante doit faire 3 choix sur l’interface grâce au menu « candidature »

Règles :

* On ne peut choisir un club qu’une fois
* Pour Capisen : Le choix ne sera pris en compte que s’il est placer en premier choix. Capisen procède à des entretiens individuels et choisira lui-même ses membres
* Pour le BDE et le BDS : Leurs membres doivent êtres affecter avant toute affectation automatique, grâce au menu « gestion des utilisateurs » en choisissant l’année suivante